



C/34/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 mars 2000

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente-quatrième session ordinaire
Genève, 26 octobre 2000

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 1999

(trente et unième année)

I. QUESTIONS STATUTAIRES

1. À sa quatorzième session extraordinaire, tenue le 29 avril 1997, le Conseil de l'UPOV a décidé que les États qui avaient demandé l'avis du Conseil sur la conformité de leur législation avec les dispositions de l'Acte de 1978 avant l'entrée en vigueur de l'Acte de 1991 pouvaient, sous réserve de l'observation des conditions fixées par le Conseil, déposer un instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 avant le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Acte de 1991, c'est-à-dire avant le 24 avril 1999.

2. À sa trente-troisième session ordinaire, tenue le 20 octobre 1999, le Conseil a décidé à l'unanimité de réaffirmer la décision susmentionnée et d'autoriser le secrétaire général, après avoir consulté le président du Conseil, à accepter les instruments d'adhésion à l'Acte de 1978 de l'Inde, du Nicaragua et du Zimbabwe, à condition que l'État déposant ait, de l'avis du secrétaire général après consultation du président du Conseil, agi avec diligence pour compléter sa législation et toute formalité auprès de l'UPOV, et procéder au dépôt de son instrument.

II. COMPOSITION DE L'UNION

Nombre de membres

3. Au 31 décembre 1999, l'Union comptait 44 membres, soit six de plus qu'au 31 décembre de l'année précédente. Cette évolution résulte des événements suivants intervenus en 1999 :

a) Le 23 mars, la Chine a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard de la Chine le 23 avril.

b) Le 13 avril, le Kenya a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard du Kenya le 13 mai.

c) Le 21 avril, la Bolivie a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard de la Bolivie le 21 mai.

d) Le 23 avril, le Brésil et le Panama ont déposé leur instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard du Brésil et du Panama le 23 mai.

e) Le 29 juin, la Slovénie a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard de la Slovénie le 29 juillet.

4. Les 44 États membres de l'Union sont les suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Danemark, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Uruguay. L'état détaillé des adhésions au 31 décembre 1999 figure en annexe.

Situation par rapport aux différents Actes de la Convention

5. Au 31 décembre 1998, la situation s'établissait comme suit :

a) Deux États étaient liés par l'Acte de 1961 tel que modifié par l'Acte de 1972.

b) L'Acte de 1978 était l'acte le plus récent liant 27 États.

c) L'Acte de 1991 était l'acte le plus récent liant neuf États.

6. Outre les adhésions dont il est fait état ci-dessus, les faits suivants ont eu lieu en 1999 :

a) Le 22 janvier, les États-Unis d'Amérique ont déposé leur instrument de ratification de l'Acte de 1991. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard des États-Unis d'Amérique le 22 février.

b) Le 20 décembre, l'Australie a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991. Celui-ci entrera en vigueur à l'égard de l'Australie le 20 janvier 2000.

7. Au 31 décembre 1999, la situation des États membres par rapport aux différents actes de la Convention s'établissait donc comme suit :

a) Deux États étaient liés par l'Acte de 1961 tel que modifié par l'Acte de 1972 : Belgique, Espagne.

b) L'Acte de 1978 était l'acte le plus récent liant 30 États : Afrique du Sud, Argentine, Australie (jusqu'au 20 janvier 2000 seulement), Autriche, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Kenya, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Uruguay.

c) L'Acte de 1991 était l'acte le plus récent liant 12 États : Allemagne, Bulgarie, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Israël, Japon, Pays-Bas, République de Moldova, Royaume-Uni, Slovénie, Suède.

8. L'article 30.2) de l'Acte de 1991 prévoit ce qui suit :

“2) [*Conformité de la législation*] Il est entendu qu'au moment du dépôt de son instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, chaque État ou organisation intergouvernementale doit être en mesure, conformément à sa législation, de donner effet aux dispositions de la présente Convention.”

9. En 1999, à la connaissance du Bureau de l'Union, la Finlande et l'Irlande ont adopté des lois pour adapter leur système de protection à l'Acte de 1991; un projet de loi était soumis au Parlement en Espagne. En conséquence, le nombre d'États membres dotés de lois conformes à tous égards à l'Acte de 1991 s'établissait à 17. La plupart des autres États membres ont adopté des modifications allant dans le sens de cet acte ou établi des projets de lois.

10. Le tableau qui figure à l'annexe du présent rapport résume la situation des divers États au regard des différents actes de la Convention au 31 décembre 1999.

Futurs membres

11. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991,

“3) [*Avis du Conseil*] Tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention. [...]”

12. Huit demandes ont été déposées au cours de la période considérée :

- a) par la Slovénie, par lettre en date du 4 février;
- b) par la Roumanie, par lettre en date du 23 février;
- c) par la Géorgie, par lettre en date du 1^{er} mars;
- d) par le Costa Rica, par lettre en date du 22 mars;

- e) par la Lituanie, par lettre en date du 3 juillet;
- f) par le Tadjikistan, par lettre en date du 16 août;
- g) par la République de Corée, par lettre en date du 3 septembre;
- h) par l'Égypte, par lettre en date du 17 octobre.

13. À sa seizième session extraordinaire, tenue le 26 mars, le Conseil a examiné les textes législatifs de quatre États et a pris les décisions indiquées ci-après (le cas échéant, après avoir prié le Bureau de l'Union d'offrir son concours aux gouvernements de ces États pour rédiger la version finale de ces textes) :

- a) Il a décidé que la loi de la Slovénie était pleinement conforme à la Convention.
- b) Il a décidé d'informer les Gouvernements de la Roumanie et de la Géorgie que leurs lois, une fois les règlements d'applications adoptés, rempliront les conditions nécessaires pour devenir des textes de loi conformes à la Convention, et qu'ils pourront dès lors déposer un instrument d'adhésion à la Convention.
- c) Il a décidé d'aviser le Gouvernement du Costa-Rica que le projet de loi qui lui a été soumis pour avis remplit les conditions nécessaires pour devenir un texte de loi conforme à la Convention et que, une fois le projet de loi adopté sans changement quant au fond, et une fois adopté le règlement d'application correspondant, il pourra déposer un instrument d'adhésion à la Convention.

14. À sa trente-troisième session ordinaire, tenue le 20 octobre, le Conseil a examiné les textes législatifs de quatre États et a pris les décisions indiquées ci-après (le cas échéant, après avoir prié le Bureau de l'Union d'offrir son concours aux gouvernements de ces États pour rédiger la version finale de ces textes) :

- a) Il a décidé d'aviser le Gouvernement de la Lituanie que la loi, fondée sur les principes de l'Acte de 1978, n'incorpore pas certaines dispositions importantes de l'Acte de 1991, et qu'une fois adoptés les amendements nécessaires, à la satisfaction du Bureau de l'Union, et une fois adopté le règlement d'application correspondant, il pourra déposer un instrument d'adhésion à la Convention.
- b) Il a décidé d'aviser le Gouvernement du Tadjikistan que la loi, une fois adopté le règlement d'application correspondant, remplira les conditions nécessaires pour devenir une loi conforme à la Convention et qu'il pourra dès lors déposer un instrument d'adhésion, et de l'inviter à corriger certaines différences et incompatibilités mineures à la première occasion.
- c) Il a décidé d'aviser le Gouvernement de la République de Corée que la loi incorpore pour l'essentiel la substance de la Convention et qu'il peut déposer un instrument d'adhésion à la Convention, et de l'inviter à corriger certaines différences et incompatibilités à la première occasion.
- d) Il a décidé d'aviser le Gouvernement de l'Égypte que le projet de décret, une fois complété au moyen de dispositions sur la protection provisoire et la publication d'informations, remplira les conditions nécessaires pour devenir un texte de loi conforme à la

Convention, et qu'une fois adopté un décret reposant sur ce projet et incorporant lesdites dispositions il pourra déposer un instrument d'adhésion à la Convention.

15. Au 31 décembre 1999, les 16 États ci-après et la Communauté européenne avaient entamé la procédure d'adhésion à l'UPOV : Bélarus, Costa Rica, Croatie, Égypte, Estonie, Géorgie, Inde, Kirghizistan, Lituanie, Maroc, Nicaragua, République de Corée, Roumanie, Tadjikistan, Venezuela et Zimbabwe.

III. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

16. Le Conseil a tenu sa seizième session extraordinaire le 26 mars, sous la présidence de M. Ryusuke Yoshimura (Japon), pour répondre aux demandes d'avis formulées par le Costa Rica, la Géorgie, la Roumanie et la Slovénie selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991.

17. Le Conseil a tenu sa trente-troisième session ordinaire le 20 octobre, également sous la présidence de M. Ryusuke Yoshimura. Cette session a été suivie par des observateurs de 11 États non membres¹ et de sept organisations internationales².

18. Lors de cette session, le Conseil a pris les principales décisions suivantes :

a) Il s'est prononcé sur la conformité des législations de l'Égypte, de la Lituanie, de la République de Corée et du Tadjikistan avec l'Acte de 1991.

b) Sur une recommandation du Comité consultatif, il a autorisé le secrétaire général, après consultation avec le président du Conseil, à accepter les instruments d'adhésion à l'Acte de 1978 de l'Inde, du Nicaragua et du Zimbabwe, sous réserve que l'État déposant ait, de l'avis du secrétaire général après avoir consulté le président du Conseil, agi avec diligence pour compléter sa législation et toute formalité auprès de l'UPOV, et procéder au dépôt de son instrument.

c) Il a approuvé le rapport du secrétaire général sur les activités de l'Union en 1998 et pris note du rapport sur les activités pendant les neuf premiers mois de 1999.

d) Il a approuvé les rapports sur l'état d'avancement des travaux de ses différents organes subsidiaires et établi ou approuvé leurs plans de travail pour l'année à venir.

¹ Croatie, Estonie, Grèce, Inde, Lituanie, Maroc, Nicaragua, Oman, République de Corée, Roumanie, Tunisie.

² Organisation mondiale du Commerce (OMC), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Communauté européenne (CE), Association internationale d'essais de semences (ISTA), Association des obtenteurs horticoles européens (AOHE), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Fédération internationale du commerce des semences (FIS).

e) Il a approuvé le programme et budget de l'Union pour l'exercice biennal 2000-2001.

f) Il a décidé de renouveler la désignation de la Suisse en tant que vérificateur des comptes de l'UPOV jusqu'à l'année 2003 incluse.

g) Il a élu à l'unanimité, pour un mandat de trois ans qui expirera à la fin de la trente-sixième session ordinaire du Conseil, en 2002 :

i) M. Wieslaw Pilarczyk (Pologne) président du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur;

ii) M. József Harsányi (Hongrie) président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières;

iii) Mme Elizabeth Scott (Royaume-Uni) présidente du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers;

iv) Mme Julia Borys (Pologne) présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères.

Comité consultatif

19. Le Comité consultatif a tenu sa cinquante-septième session le 26 mars, sous la présidence de M. Karl Olov Öster (Suède). Il a entendu un rapport du secrétaire général adjoint sur l'état des adhésions à l'Acte de 1978 ainsi que des rapports des représentants des États membres sur l'évolution de la situation concernant la mise en application de l'Acte de 1991. Il a débattu le réexamen, alors en cours, de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC).

20. Le Comité consultatif a tenu sa cinquante-huitième session le 19 octobre, également sous la présidence de M. Karl Olov Öster. Le Comité s'est essentiellement consacré à la préparation de la trente-troisième session du Conseil et, ayant été informé du souhait du secrétaire général adjoint de prendre sa retraite, s'est prononcé sur la procédure à suivre pour la désignation d'un nouveau secrétaire général adjoint.

Comité administratif et juridique

21. Le Comité administratif et juridique a tenu sa trente-neuvième session le 25 mars, sous la présidence de M. John V. Carvill (Irlande). Cette session a été suivie par des observateurs de trois États non membres³ et de trois organisations internationales⁴.

³ Brésil, Nicaragua, Roumanie.

⁴ Communauté européenne (CE), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA).

22. Le Comité a examiné la notion d'obtenteur et les notions d'arbre et de vigne aux fins des dispositions relatives à la nouveauté et à la durée de la protection. Il a pris note d'un document décrivant un point de droit sur les incidences d'une revendication de priorité en cours d'examen dans le cadre de l'Office européen des brevets (OEB) et dont la résolution pourrait avoir des répercussions sur le droit de la protection des obtentions végétales; il a également pris note des plans de l'OMPI en ce qui concerne la mise en place d'un système de communication spécialisé (WIPOnet) offrant une variété de services annexes.

23. Le Comité a tenu sa quarantième session le 18 octobre, également sous la présidence de M. John V. Carvill. Cette session a été suivie par des observateurs de quatre États non membres⁵ et de quatre organisations internationales⁶.

24. Le Comité a examiné de nouveau la notion d'obtenteur et a demandé l'établissement d'un document de position sur la question. Il a également examiné de nouveau la notion d'arbre et de vigne, et a demandé l'établissement d'un document énonçant des recommandations possibles à l'intention des États membres et des dispositions susceptibles d'être adoptées en temps voulu, lorsque le traitement spécial pour les arbres et la vigne aura été supprimé. Il a débattu le principe de "l'exception en faveur de l'obtenteur" et la légalité des clauses contractuelles visant à le supprimer.

Comité technique

25. Le Comité technique a tenu sa trente-cinquième session du 22 au 24 mars, sous la présidence de Mme Elise Buitendag (Afrique du Sud). Cette session a été suivie par des observateurs de trois États non membres⁷ et de quatre organisations internationales⁸.

26. Sur la base des travaux préparatoires effectués par les groupes de travail techniques, le Comité a adopté des principes directeurs d'examen pour les 16 taxons suivants : porte-greffes du pommier; *Cymbidium*; aneth; vigne; poireau; okra; oignon, échalote; pavot; porte-greffe de pyrus; radis de tous les mois; radis d'été, d'automne et d'hiver; rhubarbe; seigle; limonium, statice; noyer; *Ficus benjamina*.

27. Le Comité était également saisi des rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et a défini, dans leurs grandes lignes, les travaux futurs de ces groupes. Il a également examiné les questions soulevées par ces groupes de travail sur la base de l'expérience acquise par les États membres dans la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des obtentions végétales. Il a notamment réaffirmé sa

⁵ Inde, Maroc, République de Corée, Roumanie.

⁶ Communauté européenne (CE), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Fédération internationale du commerce des semences (FIS).

⁷ Brésil, Égypte, Roumanie.

⁸ Communauté européenne (CE), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne (COMASSO).

décision selon laquelle une différence fondée sur un endophyte ne doit pas servir à établir la distinction.

Groupes de travail techniques

28. Les Groupes de travail techniques ont tenu les sessions suivantes en dehors de Genève :

a) Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa vingt-huitième session du 22 au 25 juin à Ottawa (Canada), sous la présidence de Mme F. Blouet (France). Un sous-groupe sur le cotonnier et le riz s'est réuni au même endroit le 21 juin.

b) Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa dix-septième session du 29 juin au 2 juillet à Helsinki (Finlande), sous la présidence de M. J. Law (Royaume-Uni).

c) Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa trentième session du 6 au 10 septembre à Nitra (Slovaquie) sous la présidence de M. C. Barnaby (Nouvelle-Zélande).

d) Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa trente-deuxième session du 13 au 18 septembre à Pruhonice (République tchèque), sous la présidence de M. J. Barendrecht (Pays-Bas).

e) Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa trente-troisième session du 5 au 9 juin à Hanovre (Allemagne), sous la présidence de M. B. Bar-tel (Israël).

29. Pour quatre de ces groupes, la tâche essentielle consiste à élaborer des principes directeurs d'examen. Ils ont soumis au Comité technique pour adoption des projets de principes directeurs d'examen pour les taxons suivants : tournesol (TWA); poirier (TWF); gerbera, iris, anigozanthos, *Osteospermum* (TWO); chicorée à café; chicorée (TWV). Ils ont également établi d'autres principes directeurs d'examen pour les taxons ci-après, à soumettre aux organismes professionnels aux fins de commentaires : brome; trèfle violet; trèfle souterrain; cotonnier; moutarde blanche; radis oléifère; riz (TWA); *Calluna*, *Guzmania*, *Hippeastrum*, *Zantedeschia* (TWO); artichaut; chou frisé; fenouil; ail; chou-navet, rutabaga; tomate; navet, navette (TWV).

30. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur a examiné différentes possibilités pour réduire les efforts et les coûts liés à l'examen des variétés (blocs incomplets pour les essais, réduction du nombre de variétés de référence, réduction du nombre de cycles de végétation, par exemple de trois à deux). Il a noté que la version Windows du programme DUSTNT mis au point par les experts du Royaume-Uni était désormais disponible; il a encouragé les États à se servir de ce logiciel gratuit, ce qui faciliterait le renforcement de l'harmonisation entre les États membres.

Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

31. Le groupe de travail ne s'est pas réuni en 1999.

IV. COURS, SÉMINAIRES ET ATELIERS

32. Du 19 au 21 janvier, l'UPOV a organisé conjointement avec l'*Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria* (OIRSA) et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) un atelier à San José (Costa Rica), sur les lois relatives à la protection des obtentions végétales, à l'intention des États d'Amérique centrale et des Caraïbes suivants : Costa Rica, Cuba, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine. L'Argentine, la Colombie, l'Uruguay et l'Union européenne ont envoyé des conférenciers à cette réunion.

33. Le 15 février, l'UPOV a organisé conjointement avec l'OMPI et l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), à l'intention de leurs États membres et observateurs, un colloque à Genève sur la protection des obtentions végétales conformément à l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC.

34. L'UPOV a organisé conjointement avec l'OMPI et l'OMC trois ateliers sur la protection des obtentions végétales selon l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC :

a) le premier, à l'intention des États membres de la région d'Asie et Pacifique, s'est tenu les 18 et 19 mars à Bangkok et a été organisé en coopération avec le Gouvernement thaïlandais et avec le concours financier du Gouvernement néozélandais;

b) le deuxième, à l'intention des pays de la région arabe et de la Turquie, s'est tenu au Caire les 3 et 4 mai et a été organisé en coopération avec le Gouvernement égyptien; des exposés sur les expériences et les plans nationaux en matière de mise en œuvre de systèmes *sui generis* en Égypte, en Algérie, au Maroc, à Oman, en Tunisie et en Turquie ont été présentés à cette occasion;

c) le troisième atelier, à l'intention des pays africains anglophones, s'est tenu les 6 et 7 mai à Nairobi et a été organisé en coopération avec le Gouvernement kényen; des exposés sur les expériences et les plans nationaux en matière de mise en œuvre de systèmes *sui generis* au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe ont été présentés à cette occasion.

35. Du 17 au 21 mai, l'UPOV a organisé conjointement avec le Ministère de la science et de la technologie, le Ministère de l'agriculture et l'Administration des forêts de la Chine, en coopération avec le Gouvernement de la province du Yunnan et avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, un séminaire international à Kunming (Chine) sur l'innovation technologique et la mise en œuvre au plan national de la protection des obtentions végétales. Outre de Chine, les participants venaient de Malaisie, des Philippines, de la République de Corée, de la Thaïlande et du Viet Nam. Le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ont envoyé des conférenciers à cette réunion.

36. L'UPOV et l'OMPI ont organisé dans les États baltes, en coopération avec le ministère chargé de l'agriculture dans le pays d'accueil, des séminaires nationaux sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, du système des brevets et de l'Accord sur les ADPIC :

a) le 15 juin à Tallinn (Estonie);

- b) le 17 juin à Riga (Lettonie);
- c) le 21 juin à Vilnius (Lituanie).

La Finlande et l'Office européen des brevets ont envoyé des conférenciers. Ces séminaires ont permis d'avoir des discussions approfondies avec les gouvernements concernant leurs législations en matière de protection des obtentions végétales et leur intérêt à devenir membres de l'Union.

37. Du 5 au 16 juillet, l'UPOV a organisé, à Cambridge (Royaume-Uni), un atelier d'information générale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. L'atelier a été organisé en coopération avec le Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche, et le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et l'Institut national de botanique agricole (NIAB) du Royaume-Uni. Les participants à l'atelier venaient des pays suivants : Bangladesh, Bulgarie, Chine, Croatie, Égypte, Inde, Indonésie, Kenya, Kirghizistan, Malawi, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Zambie et Zimbabwe, ainsi que de l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO) et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Les Gouvernements français, japonais et britannique ont envoyé des conférenciers à cet atelier.

38. Les 10 et 11 août, l'UPOV a organisé, à Buenos Aires, en collaboration avec l'*Instituto Nacional de Semillas* argentin et avec le concours de l'Association américaine du commerce des semences (ASTA) et de l'*Asociación Argentina de Protección de las Obtenciones Vegetales* (ARPOV), un séminaire régional latino-américain sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Les Gouvernements brésilien, chilien, colombien et uruguayen et l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) y ont dépêché des conférenciers.

39. L'Office cubain de la propriété industrielle a organisé, en coopération avec l'UPOV, un séminaire national sur la protection des obtentions végétales, qui s'est tenu à La Havane du 4 au 6 octobre. Le Gouvernement espagnol et l'OCVV ont dépêché des conférenciers.

40. L'UPOV et l'OMPI ont organisé, en coopération avec le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation de la Géorgie et le Centre national de la propriété intellectuelle, un séminaire sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, du système des brevets et de l'Accord sur les ADPIC à l'intention des pays de la région (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie). Le séminaire s'est tenu à Tbilissi du 5 au 7 octobre. La République de Moldova, la Fédération de Russie, l'Ukraine et l'Office européen des brevets ont envoyé des conférenciers. Ce séminaire a été l'occasion de rencontrer les délégations nationales de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie.

V. RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES

41. Australie—Le 7 juin, le secrétaire général adjoint s'est entretenu, à Canberra (Australie), avec M. Doug Waterhouse, chargé de l'enregistrement à l'Office de la protection des obtentions, M. Ian Thompson, secrétaire adjoint chargé des cultures agricoles à la Division de l'industrie agricole du Département de l'agriculture, de la pêche et des forêts, M. Tim Roseby, premier secrétaire adjoint à la Division de l'agriculture et de l'industrie, et

trois membres du Comité consultatif pour les droits d'obtenteur, Mme Cheryl McCaffrey, M. David Moore, et M. Hugh Roberts.

42. Le 8 juin, le secrétaire général adjoint s'est entretenu à Canberra avec des fonctionnaires de la Division des négociations commerciales du Département des affaires étrangères et du commerce.

43. Bolivie—Le 21 avril, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Silvia Avila Seifert, ambassadrice et représentante permanente de la Bolivie à Genève, qui a déposé l'instrument d'adhésion de la Bolivie à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

44. Brésil—Le 23 avril, M. Luiz César Gasser, deuxième secrétaire de la Mission permanente du Brésil à Genève, a rendu visite au secrétaire général adjoint afin de déposer l'instrument d'adhésion du Brésil à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

45. Chine—Le 22 mars, le secrétaire général adjoint a reçu la visite des représentants du Gouvernement chinois dont les noms figurent ci-après, avec lesquels il s'est entretenu des dispositions à prendre pour le séminaire régional qui allait se tenir à Kunming (Chine) et du dépôt de l'instrument d'adhésion de la Chine à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV : M. Ruichun Duan, secrétaire général adjoint au Ministère de la science et de la technologie, M. Yunkun Li, directeur général adjoint, Département de la science et de la technologie, Administration des forêts, Mme Sanba Hang, directrice de division, Département du développement rural et social, Ministère de la science et de la technologie, Mme Ping Zou, chef de la Division de la propriété intellectuelle et de la gestion des obtentions, Département "sciences, technologie et éducation" du Ministère de l'agriculture, et Mme Yangling Zhao, premier secrétaire (science et technologie) à la Mission permanente de la Chine à Genève.

46. Le 23 mars, les mêmes personnes étaient présentes lorsque M. Hou Zhengi, conseiller à la Mission permanente de la République populaire de Chine, a déposé auprès du secrétaire général adjoint l'instrument d'adhésion de la Chine à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

47. Le 17 mai, le secrétaire général adjoint et des fonctionnaires de l'Union, ainsi que les fonctionnaires des États membres de l'UPOV, ont participé à la cérémonie d'ouverture de la Journée de l'UPOV à EXPO'99, foire internationale de l'horticulture qui s'est tenue à Kunming (Chine). Ils ont ensuite participé au séminaire international sur l'innovation technologique et la mise en œuvre au plan national de la protection des obtentions végétales, qui a été organisé par l'UPOV en coopération avec les Gouvernements chinois et japonais les 18 et 19 mai.

48. Le 20 mai, à Beijing, le secrétaire général adjoint et des fonctionnaires de l'Union se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'Administration des forêts de la Chine et, le 21 mai, avec des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture de la Chine.

49. France—Le 27 septembre, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus à Paris pour s'entretenir avec M. Francis Heux, chef du Bureau de la sélection végétale et des semences au Ministère français de l'agriculture et de la pêche, du fonds fiduciaire alimenté par son ministère en faveur de l'UPOV. Étaient aussi présents Mlle Nicole Bustin, secrétaire générale du Comité de la protection des obtentions végétales (CPOV) et M. François Burgaud, responsable des affaires internationales au sein du Groupement national interprofessionnel des semences (GNIS).

50. Allemagne—Le 2 septembre, le secrétaire général adjoint a participé à la célébration, à Hanovre (Allemagne), du cinquantième anniversaire de la création de l'Office fédéral des obtentions végétales (*Bundessortenamt*). Au cours d'une cérémonie spéciale, il a remis des médailles de l'UPOV aux fonctionnaires du *Bundessortenamt* qui avaient présidé les principaux comités et groupes de travail techniques de l'UPOV.
51. Irlande—Le 14 janvier, le Bureau de l'Union a écrit à M. John V. Carvill, contrôleur des droits d'obtenteur de l'Irlande, pour lui communiquer ses observations concernant le projet de loi sur les variétés végétales (droits d'obtenteur) (modification) de 1997.
52. Kenya—Le 13 avril, le secrétaire général adjoint a reçu de Mme Juliet Gicheru, première secrétaire du Département des affaires juridiques de la Mission permanente du Kenya, et de M. Chepsiror, du Ministère des affaires étrangères à Nairobi, l'instrument d'adhésion du Kenya à l'Acte de 1978 de la Convention.
53. Le 8 septembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Lukas Sese, de l'Office kényen de la propriété industrielle, qui se rendait à une réunion organisée par le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies sur "l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC : définitions et compatibilité avec la Convention sur la biodiversité et les systèmes *sui generis*".
54. Nouvelle-Zélande—Le 25 février, le secrétaire général adjoint s'est entretenu avec M. Bill Whitmore, commissaire aux obtentions végétales de Nouvelle-Zélande, de la possibilité pour celui-ci de représenter l'UPOV à une réunion sur les politiques et les systèmes en matière de semences dans la région Asie, que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) allait organiser en coopération avec l'*Asia and Pacific Seed Association (APSA)* à Bangkok.
55. Panama—Le 23 avril, M. Leonardo A. Kam Binns, ambassadeur et représentant permanent du Panama à Genève, a rendu visite au secrétaire général adjoint pour déposer l'instrument d'adhésion du Panama à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.
56. Royaume-Uni—Le 1^{er} février, le secrétaire général adjoint a assisté à un dîner donné par l'ambassadeur et représentant permanent du Royaume-Uni, M. Roderick M.J. Lyne, en l'honneur de la visite de M. Brian Wilson, ministre du commerce du Royaume-Uni.
57. Le 24 février, le secrétaire général adjoint a pris des dispositions avec M. David Boreham, contrôleur à l'Office de protection des obtentions végétales du Royaume-Uni, pour que celui-ci fasse un exposé sur le thème de la protection des obtentions végétales à une conférence organisée par l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO), l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office des brevets du Royaume-Uni et qui allait se tenir à Nyanga (Zimbabwe) du 8 au 11 mars.
58. Le 1^{er} mars, le secrétaire général adjoint s'est rendu à Cambridge, où il s'est entretenu avec M. Simon Draper, directeur adjoint de l'Institut national de botanique agricole (NIAB) de propositions tendant à organiser à Cambridge (Royaume-Uni), en juin 1999, un cours de deux semaines consacré à la protection des obtentions végétales.
59. États-Unis d'Amérique—Le 22 janvier, Mme Soching Tsai, première secrétaire, et M. Edward R. Cummings, conseiller aux affaires juridiques de la Mission permanente des États-Unis d'Amérique à Genève, ont déposé auprès du secrétaire général adjoint l'instrument de ratification de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV par les États-Unis d'Amérique.

60. Le 19 février, le secrétaire général adjoint a eu un entretien téléphonique avec Mme Ann-Marie Thro, nouvellement nommée au poste de commissaire à l'Office de protection des variétés végétales des États-Unis d'Amérique.

VI. RELATIONS AVEC LES ÉTATS NON MEMBRES ET LES ORGANISATIONS RÉGIONALES

États et organisations de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'Ouest

61. Réseau de semences WANA (de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord)—Les 5 et 6 mai, un fonctionnaire de l'Union a participé en qualité d'observateur, au Caire (Égypte), au troisième conseil du Réseau de semences de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'Ouest.

62. Algérie—Le 16 février, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Amor Bouhnik, directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), de M. O. Si Laabi, directeur de la normalisation, qualité et protection, et de Mme F. Madi, administrateur, au Ministère de l'industrie et de la restructuration, et de M. A. Assabaii, directeur général du CNCSP. Ils ont indiqué que les propositions de leur pays visant à la mise en place d'une protection des variétés végétales se trouvaient à un stade avancé des consultations.

63. Égypte—Le 23 mars, le secrétaire général adjoint a eu des entretiens avec M. Gamal Aissa Attya, directeur du Département des droits d'obtenteur et de l'enregistrement des variétés au Ministère de l'agriculture.

64. Les 10 et 11 mai, le secrétaire général adjoint a participé, au Caire, à la troisième Conférence nationale égyptienne sur les semences, où il a présenté un exposé sur les systèmes de protection des obtentions végétales.

65. Le 19 novembre, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Fawzy Zaky Shaheen, sous-secrétaire à la certification des semences et chef de la *Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC)* du Ministère de l'agriculture, au sujet de la conformité d'un projet de décret avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

66. Jordanie—Le 2 septembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Maha Ali, chercheur au Ministère de l'industrie et du commerce, Unité chargée de l'OMC en Jordanie, et de Mme Hana Al-Bitar, examinatrice de demandes d'enregistrement des marques, Direction de l'enregistrement commercial et de la protection de la propriété industrielle, Ministère de l'industrie et du commerce, et il a été informé qu'un projet de loi sur la protection des obtentions végétales était en cours d'élaboration au Ministère de l'agriculture.

67. Liban—Le 7 juillet, le Bureau de l'Union a écrit à M. Hassan Machlab, chef du Département de la sélection végétale à l'Institut libanais de recherche agricole, pour lui communiquer des informations sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.

68. Le 12 novembre, un fonctionnaire de l'Union a présenté un exposé sur la protection des variétés végétales à l'intention d'un groupe de membres du Parlement dirigé par M. Élie Ferzely, vice-président, et M. Chaker Abou-Sleiman, président de la Commission de l'administration et de la justice.

69. Le 17 décembre, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Rafael Debanné, président de la Commission agricole de la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Beyrouth au sujet de la procédure pour devenir État membre de l'UPOV.

70. Sultanat d'Oman—Le 20 octobre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Ali Hussein Al-Lawati, directeur au Ministère de l'agriculture et de la pêche, Département de la recherche sur la production végétale, qui a présenté un projet de loi sur la protection des variétés végétales.

71. Syrie—Le 7 juillet, le Bureau de l'Union a écrit à M. Abdul Wahab Madarati, directeur chargé des céréales et des légumes à l'Organisation générale pour la multiplication des semences de la Syrie, afin de lui communiquer des informations sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.

72. Tunisie—Le 16 février, M. M. Hamdi, directeur général des affaires juridiques au Ministère de l'agriculture, et M. A. Bouziri, sous-directeur au contrôle et à la certification des semences et plants, ont remis au Bureau de l'Union la dernière version du texte d'un projet de nouvelle loi sur les semences comportant des dispositions qui permettront au gouvernement de mettre en place un système de protection des obtentions végétales.

États et organisations de l'Afrique subsaharienne

73. Organisation de l'Unité Africaine (OUA)—Le 7 avril, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. David Luke, responsable de la Division du commerce et du tourisme au siège de l'OUA, à Addis Abeba. Ils se sont entretenus de questions d'intérêt commun aux deux organisations.

74. Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO)—Le 21 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Mzondi Chirambo, directeur général de l'ARIPO, avec lequel il s'est entretenu des faits nouveaux concernant la protection des obtentions végétales dans les États membres de l'ARIPO et du programme d'activité de l'UPOV en Afrique.

75. Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)—Du 22 au 25 février, un fonctionnaire de l'Union a assisté, à Bangui (République centrafricaine), à la conférence diplomatique à l'issue de laquelle l'Accord de Bangui révisé a été ouvert à la signature.

76. Le 28 juillet, le Bureau de l'Union a transmis un aide-mémoire sur la protection des variétés végétales aux fins de la ratification de l'Accord de Bangui révisé et de l'adhésion à la Convention UPOV.

77. En septembre, durant les sessions des Assemblées de l'OMPI, le Bureau de l'Union a reçu la visite de nombreux délégués des États membres de l'OAPI et s'est entretenu avec eux des mesures à prendre en vue de la ratification de l'Accord de Bangui révisé et de l'adhésion à la Convention UPOV. Il a par ailleurs rédigé et transmis un document d'information sur les variétés contenant des gènes empêchant la germination des graines récoltées.

78. Conférence des Ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC)—Du 24 au 26 novembre, le secrétaire général adjoint a participé au Comité technique de suivi de la Conférence des Ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et

du Centre (CMA/AOC) ainsi qu'à la Conférence des Ministres, qui se sont tenus à Abidjan (Côte d'Ivoire). La Conférence a recommandé aux États membres de l'OAPI de ratifier l'Accord de Bangui révisé, qui assure la protection des variétés végétales, et a invité instamment ses autres États membres à adopter une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

79. Afrique de l'Est—Les 18 et 19 janvier, le secrétaire général adjoint a participé à un atelier, à Kampala (Ouganda), sur l'incidence des droits de propriété intellectuelle sur le commerce et l'agriculture en Afrique orientale, organisé par l'*Agricultural Biotechnology Support Project (ABSP)* de l'Université du Michigan, en coopération avec le Conseil national ougandais de la science et de la technologie et avec un financement de l'USAID. À cette occasion, il a eu des entretiens avec M. Robert N. Mshana, secrétaire exécutif par intérim de la Commission de la recherche scientifique et technique de l'OUA, M. Daudi B. Npiri, commissaire à la recherche et à la formation au Ministère de l'agriculture et des coopératives de Tanzanie, M. Sabuni M. Mbagu, commissaire adjoint par intérim au Département de développement des cultures du même ministère, et Mme Bellah Mpofu, directrice des services chargés des semences du Zimbabwe.

80. Burundi—Le 3 mai, le Bureau de l'Union a écrit à M. Innocent Sabushimike, directeur général de l'industrie au Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme du Burundi, et à M. Aloys Katihabwa, directeur du Département des études et de la documentation industrielles du même ministère, pour leur donner des renseignements sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.

81. Comores—Le 3 mai, le Bureau de l'Union a écrit à M. Oussoufa Haribou, chef de section au Ministère de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat des Comores, pour lui donner des renseignements sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.

82. Côte d'Ivoire—Le 3 juin, un fonctionnaire de l'Union a écrit à M. Soro Nagolo, directeur du développement industriel au Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé du plan et du développement industriel de la Côte d'Ivoire, au sujet de la procédure d'adhésion à l'UPOV.

83. Djibouti—Le 3 mai, le Bureau de l'Union a écrit à M. Othman Aden Ahmed, chargé de mission au Ministère du commerce et de l'industrie de Djibouti, et à M. Ali Ali Ahmed Ali, chef de la Section du développement industriel du même ministère, pour leur donner des informations sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.

84. Éthiopie—Le 13 avril, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Abebe Belachew, de l'Agence nationale éthiopienne de l'industrie semencière nouvellement créée, pour l'informer que le Bureau de l'Union lui adressait une collection complète de documents de l'UPOV pour l'aider dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

85. Le 7 juillet, le Bureau de l'Union a écrit à M. Getinet Gebeybu, directeur général de l'Agence nationale de l'industrie semencière de l'Éthiopie, pour lui communiquer des informations sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.

86. Ghana—Le 19 novembre, le secrétaire général adjoint a écrit à Mme J. Oware, procureur principal à la Direction générale de l'enregistrement, afin de lui transmettre les observations du Bureau de l'Union sur un projet de loi sur la protection des variétés végétales.

87. Madagascar—Le 19 janvier, le Bureau de l'Union a envoyé des informations sur la protection des variétés végétales et sur l'UPOV à Mme Yannick Ariane Rabemanantsoa Rasoarimanana, secrétaire générale du Ministère de l'agriculture et coordinatrice nationale du Secteur des semences de Madagascar.
88. Le 3 mai, le Bureau de l'Union a écrit à M. Julien Velontrasina, directeur général de l'Office malgache de la propriété industrielle (OMAPI), Ministère de l'industrialisation et de l'artisanat, et à Mme Malka Fleurette Miangozara, chef de la Section des relations multilatérales du Ministère du commerce et de la consommation de Madagascar, pour leur communiquer des renseignements sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.
89. Le 30 août, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Rija Rajohnson, ministre malgache des ressources aquatiques et de la forêt, et de M. Nomenjanabary A. Andriamanandrat, responsable de la gestion durable des ressources forestières au Ministère des ressources aquatiques et de la forêt. Ils étaient accompagnés de Mme Lisa Dean, responsable du programme *CARE International* pour Madagascar, de M. Alexander A.JF. Kroll, Ki, de *Plant International*, et de M. Alex Rübél, directeur du Zoo de Zurich (Suisse). Les entretiens ont porté sur la contribution de la protection des obtentions végétales au maintien de la diversité biologique.
90. Le 3 septembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Lala Christian Michel Razafimandimby, directeur de la communication du Cabinet Raketamanga.
91. Les 20 et 28 septembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Lalao Rakotomanga, directrice à l'OMAPI, et lui a fourni des renseignements sur la protection des obtentions végétales.
92. Le 1^{er} décembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Lalao Rakotomanga et de M. Alfred Rakotonjanahary, directeur général de l'Office national pour l'environnement.
93. Maurice—Le 17 février, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Manrakhan, directeur du conseil de la recherche alimentaire et agricole, et de M. Maghespren Chinappen, administrateur principal à la recherche-développement au Ministère de l'agriculture, de la technologie alimentaire et des ressources naturelles de Maurice. Il s'est entretenu avec eux des propositions du Gouvernement mauricien qui envisage de promulguer une loi *sui generis* pour la protection des obtentions végétales.
94. Le 2 septembre, le Bureau de l'Union a été informé par M. Maghespren Chinappen qu'il avait été suggéré d'inclure des dispositions d'habilitation dans la loi sur les variétés végétales afin d'accélérer la mise en place d'un système de protection des obtentions.
95. Le 9 novembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Maghespren Chinappen, qui a indiqué que Maurice envisageait d'ajouter à sa nouvelle loi sur les semences des dispositions en vue de l'élaboration d'un système de protection des obtentions végétales.
96. Le 3 décembre, le Bureau de l'Union a transmis à M. Maghespren Chinappen des observations sur les amendements qu'il est proposé d'apporter à la loi sur les variétés végétales afin de jeter les bases du système de protection des obtentions.
97. Rwanda—Le 3 mai, le Bureau de l'Union a écrit à M. Theogene Munyazikwiye, chef de division au Ministère de la jeunesse, de la culture, des sports et de la formation

professionnelle du Rwanda, et à M. Innocent Twagirayezu, attaché à la Direction de l'industrie du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, pour leur communiquer des informations sur la protection des obtentions végétales et sur l'UPOV.

98. Zimbabwe—Le 14 avril, le secrétaire général adjoint a envoyé à Mme Bellah Mpofo, directrice des services chargés des semences au Ministère de l'agriculture du Zimbabwe, les observations du Bureau de l'Union sur un projet de loi visant à modifier la loi de protection des variétés végétales du Zimbabwe conformément à l'avis du Conseil de l'UPOV.

99. Le 25 août, le secrétaire général adjoint a écrit à Mme Bellah Mpofo pour lui faire part des observations du Bureau de l'Union sur le projet de loi.

États et organisations de l'Amérique latine et des Caraïbes

100. Caraïbes—Le 15 octobre, le Bureau de l'Union a transmis à Mme Barbara Graham des documents aux fins d'un séminaire sur une équipe spéciale pour les Caraïbes chargée de faciliter l'élaboration d'un cadre juridique pour la sanction des droits de propriété intellectuelle dans l'agriculture, organisé par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), à Sainte-Lucie, du 18 au 21 octobre 1999.

101. Amérique centrale—Du 19 au 21 janvier, un fonctionnaire de l'Union a participé à un atelier sur les lois de protection des variétés végétales à San José (Costa Rica). Cet atelier a été l'occasion d'entretiens approfondis avec des représentants officiels des pays suivants : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine.

102. Barbade—Le 28 septembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Pat K.H. Cheltenham, président du Comité consultatif sur la propriété intellectuelle, et de Mme Maureen Crane-Scott, Directrice de l'enregistrement à l'Office des sociétés et de la propriété intellectuelle.

103. Le 27 octobre, le secrétaire général adjoint a rencontré la Directrice de l'enregistrement à l'Office des sociétés et de la propriété intellectuelle, Ministère du commerce international et des entreprises, et le secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture et du développement rural, M. Winston Small. Il a ensuite participé à une réunion des ministères et services compétents en matière de protection de variétés végétales organisée par le Ministère du commerce international et des entreprises, qui était présidée par M. Pat Cheltenham.

104. Le 28 octobre, le secrétaire général adjoint a rencontré Mme Cynthia Herbert, vice-présidente du Conseil parlementaire.

105. Colombie et Pérou—Du 8 au 12 février s'est tenu un cours à l'intention de Mme Sylvia Teresa Bazan Leigh, de l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI) du Pérou, organisé à l'*Instituto Colombiano Agropecuario* (ICA), à Bogota (Colombie) et financé par le Bureau de l'Union.

106. Cuba—Le 5 octobre, à l'occasion du Séminaire national sur la protection des obtentions végétales organisé par l'Office cubain de la propriété industrielle en coopération avec l'UPOV, un fonctionnaire de l'Union a rencontré Mme Rosa Elena Simeón Negrín, Ministère des sciences, des techniques et de l'environnement.

107. Le 6 octobre, ce fonctionnaire de l'Union s'est rendu à l'Institut des cultures de base et de la recherche agricole (INIFAT) avec un expert de l'Office cubain de la propriété industrielle.

108. Dominique—Le 10 février, le secrétaire général adjoint a écrit à Mme S.M.A. Segopolo, responsable de la rédaction des lois au Parlement, au sujet du projet de loi de son pays sur la protection des obtentions végétales.

109. Le 2 décembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Anthony P. La Ronde, procureur général, qui s'est montré intéressé par des séminaires sur la protection des obtentions végétales, tant pour son pays que pour les membres de l'Organisation des États des Antilles orientales.

110. Jamaïque—Le 27 août, le secrétaire général a écrit à M. Phillip Paulwell, ministre jamaïcain du commerce et de la technologie, au sujet d'un projet de mission en Jamaïque en octobre.

111. Le 23 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Phillip Paulwell, ministre, de Mme Diane Daley, directrice juridique, Unité du droit d'auteur, et de Mme Nicole Foga, conseillère juridique au Ministère du commerce et de la technologie de la Jamaïque. Ils ont discuté de l'élaboration d'une loi de protection des obtentions végétales et des autres faits nouveaux survenus dans le domaine de la propriété intellectuelle en Jamaïque.

112. Le 25 octobre, le secrétaire général adjoint a rencontré M. Phillip Paulwell, ministre du commerce et de la technologie, pour examiner le projet de loi sur la protection des obtentions végétales. Il a également participé à une réunion des représentants des organismes intéressés par la protection des obtentions végétales organisée par le Ministère de l'agriculture.

113. Nicaragua—Le 22 janvier, un fonctionnaire de l'Union s'est rendu à Managua (Nicaragua) pour s'y entretenir avec Mme María Soledad Pérez de Ramírez, directrice de l'Office de la propriété intellectuelle et industrielle du Nicaragua, du texte du projet de loi sur la protection des variétés végétales avant sa présentation devant l'Assemblée nationale.

114. Dans la semaine du 18 au 22 octobre, le Bureau de l'Union a été en contact avec des fonctionnaires de la Direction de la concurrence et de la transparence des marchés au sujet du débat à l'Assemblée nationale concernant la protection des variétés végétales, qui a abouti à l'adoption d'une nouvelle loi le 21 octobre.

115. Suriname—Le 9 novembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Yvonne Roeplal-Soeratrarn, chef de l'Office de la propriété industrielle au Ministère de la justice et de la police, qui a examiné les mesures que doit prendre le Gouvernement surinamais pour élaborer une loi sur la protection des variétés végétales.

États de l'Asie et du Pacifique

116. Bhoutan—Le 15 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Sohan Tobgay, deuxième secrétaire de la Mission permanente du Bhoutan à Genève.

117. Inde—Le 21 janvier, une délégation du gouvernement de l'Haryana (Inde), composée de Mme Krishna Gehlawat, ministre d'État à l'agriculture, Mme Shakuntala Jakhu, directrice

de l'agriculture, M. Hem Chander Disodia, commissaire et secrétaire, M. Kartar Singh, directeur de l'horticulture (Panchkula) et M. Hawa Singh Lohan, directeur de projet pour l'aménagement intégré de bassins versants (zones de montagne), était en visite à l'OMPI. Un fonctionnaire de l'Union a fait un exposé sur la protection des variétés végétales et sur l'UPOV.

118. Le 16 février, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Dolly Chakrabarty, secrétaire adjointe en charge des semences au Ministère de l'agriculture et des coopératives de l'Inde; elle a expliqué que les propositions de son gouvernement avaient abouti à un projet de loi, mais qu'il était peu probable de pouvoir soumettre ce projet de loi au Parlement et achever la procédure parlementaire avant le 24 avril 1999.

119. Le 12 avril, le secrétaire général adjoint a fait part à M. Ramesh Jain, secrétaire adjoint au Ministère de l'agriculture à New Delhi, de ses observations sur l'ébauche d'un projet de loi indienne.

120. Le 22 avril, le secrétaire général adjoint a été convié à une réception donnée par l'ambassadrice et représentante permanente de l'Inde à Genève, Mme Savitri Kunadi, à l'occasion de la visite à Genève de M. N.K. Singh, secrétaire d'État au Gouvernement indien.

121. Le 17 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Sharat Sabharwal, représentant permanent adjoint de l'Inde à Genève, avec lequel il s'est entretenu de la clôture des adhésions à l'Acte de 1978.

122. Le 13 octobre, le secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur l'UPOV à l'intention de cinq hauts fonctionnaires de la Direction de l'agriculture des gouvernements des États indiens.

123. Le 17 décembre, le Bureau de l'Union a été informé par Mme Dolly Chakrabarty que le projet de loi de 1999 sur la protection des variétés végétales et des droits des agriculteurs avait été soumis au Loc Sabha le 14 décembre et transmis à une commission commune des deux Chambres du Parlement.

124. Fidji—Le 27 août, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Isikili Mataitoga, ambassadeur des Fidji à Bruxelles, pour lui communiquer des renseignements sur la Convention UPOV.

125. Mongolie—Le 23 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Gundegmaa Jargalsaikhan, chargé des affaires juridiques et internationales à l'Office mongol de la propriété intellectuelle, pour un entretien sur la protection des obtentions végétales dans ce pays.

126. République de Corée—Le 27 août, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Kim Sung Hun, ministre de l'agriculture et des forêts de la République de Corée, à propos de la procédure à suivre pour demander l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de la loi de son pays avec l'Acte de 1991.

127. Seychelles—Le 1^{er} décembre, le secrétaire général adjoint a écrit à M. William M. Bell, directeur des affaires juridiques et de la recherche au Ministère des affaires étrangères pour lui communiquer des renseignements sur la protection des obtentions végétales.

128. Singapour—Le 23 septembre, le secrétaire général adjoint a écrit à Mme Liew Woon Yin, directrice de l'enregistrement des marques et des brevets au Bureau de la propriété intellectuelle de Singapour, au sujet de la protection des obtentions végétales à Singapour.

129. Thaïlande—Le 17 décembre, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Wichar Thitiprasert, directeur de l'Office de la protection des variétés végétales au sein du Département de l'agriculture, en réponse à une demande de renseignements concernant la procédure à suivre pour devenir État membre de l'UPOV.

130. Vanuatu—Le 18 octobre, le Bureau de l'Union a donné des renseignements sur la protection des obtentions végétales à Mme Patricia Simeoni, du Centre de recherche et de formation agricoles de Vanuatu, au sein du Département de l'agriculture.

États et organisations de l'Europe et de l'Asie centrale

131. Office communautaire des variétés végétales (OCVV)—Le 28 septembre, le secrétaire général adjoint a assisté à une réunion de l'OCVV à Angers (France).

132. Le 13 décembre, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union ont pris part à une réunion de l'OCVV à Angers (France).

133. Pays de la CEI et d'Europe centrale et orientale—Du 8 au 12 février, un fonctionnaire de l'Union a participé, à Moscou, à un colloque sur la production des semences dans les pays de la CEI et dans la région de l'Europe centrale et orientale. Au cours de ce colloque, il a rencontré les représentants des offices de protection des variétés végétales et des hauts fonctionnaires des Ministères de l'agriculture des pays suivants : Arménie, Bélarus, Bulgarie, Fédération de Russie, Kirghizistan, Lettonie, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan et Ukraine. Il a en outre fait deux exposés sur l'UPOV et sur la protection des obtentions végétales.

134. Azerbaïdjan—Le 21 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Mir Yagub Seyidov, responsable de l'Office des brevets de l'Azerbaïdjan, avec lequel il s'est entretenu de la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.

135. Bélarus—Le 6 janvier, un fonctionnaire de l'Union s'est entretenu avec M. Valery I. Kudashov, président de l'Office des brevets du Bélarus, ainsi qu'avec d'autres fonctionnaires de cet office, au sujet de l'adhésion du Bélarus à la Convention UPOV.

136. Le 11 novembre, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus à Minsk, où ils ont rencontré M. Youri D. Moroz, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que des fonctionnaires du ministère, afin de discuter de l'adhésion du Bélarus à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Il a ensuite participé à une réunion au sein de l'Office des brevets du Bélarus, présidée par le président de l'office, M. V. Kudashov, et à laquelle participait M. Leonid Voronetsky, membre du Cabinet des ministres.

137. Le 12 novembre, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus à l'Institut de recherche sur les terres arables et le fourrage du Bélarus, à Jodino, où il a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales devant quelque 26 chercheurs des instituts de recherche agricole du Bélarus.

138. Croatie—Le 9 décembre, le Bureau de l'Union a écrit à Mme Kruna Čermak-Horbec, conseillère au Ministère de l'agriculture et de la forêt, pour lui faire part de certaines suggestions au sujet des ajustements nécessaires en vue de mettre la législation croate en conformité avec l'Acte de 1991.

139. Estonie—Le 29 janvier, le Bureau de l'Union a écrit à Mme Pille Ardel, directrice du Service de contrôle des variétés à l'Inspection estonienne de la protection des végétaux, pour lui communiquer ses observations et propositions concernant le projet de modifications à apporter à la loi sur la protection des obtentions végétales.

140. Géorgie—Le 22 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. David Gabunia, directeur général de l'Office géorgien des brevets, avec lequel il s'est entretenu du séminaire régional prévu dans ce pays du 5 au 7 octobre 1999.

141. Kazakhstan—Les 19 et 20 juillet, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus au Kazakhstan. Ils se sont entretenus avec Mme Raushan Alchimbaeva, vice-présidente de l'Office national des brevets, qui leur a appris que la loi du Kazakhstan sur la protection des obtentions végétales avait été adoptée par les deux chambres du Parlement et qu'il n'y manquait que la signature du président. Ils ont également visité le Centre national universitaire de recherche agraire du Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur, le Centre de recherches sur les variétés végétales d'Iliskaïa dépendant de l'Institut kazakh d'agriculture et le siège de la Commission nationale de sélection des variétés agricoles.

142. Le 22 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Tolesh E. Kaudyrov, directeur de l'Office national des brevets du Kazakhstan, et de Mme Raushan Alchimbaeva.

143. Ex-République yougoslave de Macédoine—Les 23 et 24 août, le Bureau de l'Union a reçu la visite d'une délégation du Ministère de l'agriculture, de la forêt et de la gestion des ressources hydrauliques de la Macédoine composée de Mme Verica Dimaprovskaja, conseillère ministérielle, Mme Roza Nakova, inspectrice, et Mme Ljubica Trencjevskaja. Les participants ont examiné en détail le texte d'un projet de loi sur les semences censé comporter des dispositions conformes à l'Acte de 1991.

144. Tadjikistan—Le 24 août, le secrétaire général a écrit à M. Sh. Kabirov, ministre de l'agriculture du Tadjikistan, pour l'informer que la question de la conformité de la loi du Tadjikistan avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV serait à l'ordre du jour de la session d'octobre du Conseil.

145. Turquie—Le 9 février, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Bahattin Bozkurt, directeur du centre d'enregistrement et de certification des semences au Ministère de l'agriculture et des questions rurales, à Ankara, au sujet du projet de loi sur la protection des obtentions végétales de son pays.

146. Le 15 avril, le secrétaire général adjoint a envoyé à M. Bahattin Bozkurt les observations du Bureau de l'Union sur le projet de loi.

147. Turkménistan—Les 22 et 23 juillet, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus à Achkhabad (Turkménistan), où ils se sont entretenus avec M. Reshit Agabaev, président, M. Geldi Gubanov, vice-président de l'Office des brevets du Turkménistan, M. R. Annaev, chef du Département de la protection végétale, et

M. A. Durdyev, chef du Département de l'appui scientifique au Ministère de l'agriculture. Ils ont ensuite visité l'Institut de biologie expérimentale et de protection des plantes où ils ont rencontré le directeur, M. Dovlet Babayev.

148. Le 21 septembre, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Geldy Gurbanov, vice-président de l'Office des brevets du Turkménistan, avec lequel il a examiné le projet de loi sur la protection des obtentions végétales dans ce pays.

149. Ouzbékistan—Le 5 mars, le secrétaire général adjoint a écrit à M. Akil A. Azimov, directeur de la Commission pour la science et la technologie de l'Ouzbékistan, afin de lui communiquer les observations du Bureau de l'UPOV concernant la loi de son pays sur la protection des obtentions.

150. Le 21 juillet, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus à Tashkent (Ouzbékistan), où ils se sont entretenus avec M. Akil A. Azimov, directeur de l'Office des brevets de l'Ouzbékistan, M. Zayr Z. Ziyatov, président, et M. Takhir B. Berdimuradov, vice-président de la Commission nationale de l'essai des variétés, qui ont annoncé leur intention de modifier la législation nationale afin de la mettre en conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV avant d'adhérer à l'Union.

151. Yougoslavie—Le 16 février, le secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Jan Kišgeci, directeur de l'Institut fédéral des ressources génétiques végétales et animales, qui dépend du Ministère fédéral de l'agriculture de Yougoslavie, accompagné de fonctionnaires de son institut. M. Kišgeci a remis le texte d'un projet de loi sur la protection des obtentions végétales, modifié compte tenu des observations déjà formulées par le Bureau de l'Union.

VII. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Organisations gouvernementales et semi-gouvernementales

152. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)—Le 22 janvier, le secrétaire général adjoint et des fonctionnaires du Bureau de l'Union ont organisé une séance d'information interne sur l'UPOV et la Convention UPOV à l'intention du personnel du Secteur de la coopération pour le développement de l'OMPI.

153. Le 23 mars, un fonctionnaire de l'Union a présenté un exposé sur l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC et la protection des obtentions végétales à l'occasion d'un séminaire tenu à Bangui (République centrafricaine) sur la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC et organisé en commun par l'OMPI et l'OMC à l'intention des pays francophones d'Afrique.

154. Les 11 et 12 mai, un fonctionnaire de l'Union a participé au séminaire national sur l'Accord sur les ADPIC tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) et organisé par l'OMPI en coopération avec les autorités locales; il a présenté un exposé sur l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC et la protection des obtentions végétales.

155. Le 12 novembre, un fonctionnaire de l'Union a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales lors d'une session en français de l'Académie de l'OMPI.

156. Organisation mondiale du commerce (OMC)—Les 7 et 8 juillet, un fonctionnaire de l'Union a participé en qualité d'observateur, à Genève, à une session du Conseil des ADPIC de l'OMC.

157. Le 14 octobre, le secrétaire général a remis au président du Conseil des ADPIC, l'ambassadeur Carlos Pérez de Castillo, un rapport sur les activités d'assistance technique de l'UPOV dans le domaine de la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC.

158. Convention sur la diversité biologique—Le 16 avril, un fonctionnaire de l'Union a communiqué au secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des observations sur un document intitulé "Conséquences de l'application de nouvelles techniques de contrôle de l'expression génétique des végétaux aux fins de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique", qui a ensuite été soumis à la quatrième réunion de l'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), tenue à Montréal du 21 au 25 juin 1999.

159. Le 4 juin, le Bureau de l'Union a communiqué au secrétariat de la Convention sur la diversité biologique ses observations sur un document traitant des relations entre les droits de propriété intellectuelle et les dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC et de la Convention sur la diversité biologique, qui devait être présenté à la réunion intersessions sur le fonctionnement de la Convention (28-30 juin 1999, Montréal (Canada)).

160. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)—Du 19 au 23 avril, un fonctionnaire de l'Union a participé à Rome, en qualité d'observateur, à la huitième session ordinaire de la Commission FAO des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

161. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)—Du 19 au 21 mai, un fonctionnaire de l'Union a participé à Paris, en qualité d'observateur, à la réunion annuelle des représentants des autorités désignées chargées de la mise en œuvre des systèmes de l'OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international.

162. Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)—Les 31 août et 1^{er} septembre, le secrétaire général adjoint a assisté à une réunion, à La Haye (Pays-Bas), du Service consultatif central pour les techniques protégées du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale organisée par le Service international d'aide à la recherche agricole nationale (ISNAR).

163. Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)—Les 8 et 9 mai, l'Union a été représentée par le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union lors d'un atelier au Caire sur la protection des obtentions végétales intitulé *Current Status and Implications for the Development of the Seed Industry in WANA (West Asia and North Africa)* (État actuel et incidences sur le développement de l'industrie des semences en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord) et organisé par l'ICARDA. Un fonctionnaire de l'Union y a fait un exposé sur l'adhésion à la Convention UPOV, intitulé *Acceding to the UPOV Convention: How and Why?*

164. Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)—Le 21 janvier, un fonctionnaire de l'Union a reçu la visite de M. Enrique Alarcón, directeur du Département "Sciences, technologie et ressources naturelles" de l'IICA de San José (Costa Rica).

165. Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI)—Le 8 mars, le secrétaire général adjoint a participé à un atelier “lignes d’action” du conseil d’administration de l’Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) à Rome. Il y a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales.

166. Le 9 mars, le secrétaire général adjoint a participé à la treizième session du conseil d’administration de l’IPGRI et à la dixième session du conseil d’administration du Réseau international pour l’amélioration de la banane et de la banane plantain (INIBAP) à Rome. Simultanément avait lieu une manifestation extraordinaire destinée à célébrer le 25^e anniversaire de la formation de l’IPGRI et de son prédécesseur, le Conseil international des ressources phytogénétiques. Le conseil a approuvé l’objectif stratégique consistant pour l’IPGRI à resserrer ses liens avec l’UPOV.

167. Service international d’aide à la recherche agricole nationale (ISNAR)—Le 9 septembre, le secrétaire général adjoint a participé à un atelier sur l’incidence de la mondialisation sur la recherche agricole et les stratégies de développement dans les pays en développement, organisé à La Haye par l’ISNAR.

168. Office international de la vigne et du vin (OIV)—Le 16 février, le Bureau de l’Union a envoyé une note sur la protection des obtentions végétales à M. Georges Dutruc-Rosset, directeur général de l’OIV, pour qu’il la soumette au groupe d’experts “Sélection de la vigne” à sa session du 9 mars.

169. Conférence mondiale de 1999 sur les semences—Du 6 au 8 septembre, le secrétaire général adjoint a pris part à la Conférence mondiale de 1999 sur les semences, à Cambridge (Royaume-Uni), organisée conjointement par l’Association internationale d’essais de semences (ISTA), la Fédération internationale du commerce des semences (FIS) et l’Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l’UPOV, où il a animé la session III, intitulée *Seeds and the Law* (Les semences et le droit).

Organisations non gouvernementales

170. Association des obtenteurs horticoles européens (AOHE)—Le 5 février, un fonctionnaire de l’Union a participé à Paris (France) à l’assemblée générale de l’AOHE et a présenté un exposé sur la Convention UPOV et les faits nouveaux.

171. Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL) et Fédération internationale du commerce des semences (FIS)—Du 30 mai au 4 juin, le secrétaire général adjoint a pris part aux congrès mondiaux FIS/ASSINSEL tenus à Melbourne (Australie).

172. Licensing Executives Society International (LESI)—Le 2 mars, le secrétaire général adjoint a participé à une réunion entre des fonctionnaires de l’OMPI et M. Planton Mandros, président, M. Heinz Goddar, président élu, et MM. Tom Small et Dennys Watson, coprésidents de la LESI, qui souhaitaient s’entretenir des résultats du Colloque OMPI-UPOV-OMC et faire le point sur le réexamen de l’article 27.3.b) de l’Accord sur les ADPIC.

VIII. AUTRES ACTIVITÉS DE RELATIONS EXTÉRIEURES

173. Le 5 mars, un fonctionnaire de l'Union a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IFPI) à Berne.

174. Le 18 mars, le secrétaire général adjoint, à Bangkok, a pris part à un débat téléphonique en direct avec M. Ekpere, consultant auprès de l'OUA à Lagos, sur les faits nouveaux concernant la protection de la propriété intellectuelle appliquée aux plantes en Afrique. Ce débat était diffusé par le *BBC World Service*.

175. Le 30 mars, le secrétaire général adjoint a participé à une réunion du comité d'organisation de la Conférence mondiale des semences qui s'est tenue au Centre fédéral de recherche agricole, à Changins (Suisse).

176. Le 1^{er} avril, le secrétaire général adjoint a assisté, à Cappelle-en-Pévèle (France), aux funérailles de M. Victor Desprez, président à vie de la Fédération internationale du commerce des semences et figure éminente de l'industrie semencière mondiale.

177. Le 8 avril, le secrétaire général adjoint s'est entendu avec M. Sunil Archak, chercheur au Centre national de recherche sur les empreintes ADN de New Delhi, au sujet de *CoFab*, projet de convention internationale sur la protection des variétés végétales pour les pays en développement mis en avant par certaines ONG.

178. Le 23 avril, le secrétaire général adjoint a pris part à Vevey à une réunion organisée par le Bureau Quaker auprès des Nations Unies à Genève sur les options en matière de systèmes *sui generis* (*Choosing sui generis Systems: Options and Processes*).

179. Le 14 mai, un fonctionnaire de l'Union a présenté un exposé à Wageningen (Pays-Bas), lors d'un cours international sur la protection des obtentions végétales qui était organisé par le Centre de recherches sur l'amélioration et la reproduction des plantes (CPRO-DLO).

180. Dans la semaine du 14 juin, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Jayashree Watal, universitaire invitée de l'*Institute for International Economics* de Washington, qui préparait un livre sur l'Accord sur les ADPIC et les pays en développement.

181. Le 1^{er} juillet, un fonctionnaire de l'Union a présenté un exposé dans le cadre d'un cours post-universitaire sur la propriété intellectuelle organisé par l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse).

182. Les 10 et 11 juin, le secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union ont présenté un exposé dans le cadre du programme de formation sur l'harmonisation des politiques et des réglementations en matière de semences pour le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan, organisé dans le cadre du *Cochran Fellowship Program* du Département américain de l'agriculture au Centre d'étude des semences de l'Université de l'Iowa, à Ames. Ils se sont entretenus avec des responsables de la politique relative aux semences et de la protection des obtentions végétales dans les pays participants.

183. Le 3 novembre, le secrétaire général adjoint a participé à Prague à la réunion du commerce européen de semences en Europe orientale, organisée par l'Association tchèque et

morave des obtenteurs et du commerce de semences, et a présenté un exposé général sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

184. Le 25 novembre, un fonctionnaire de l'Union a participé en qualité d'expert à un débat sur l'introduction de plantes transgéniques en agriculture : évaluation et critères de décision à l'occasion d'un stage organisé par le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) à Saragosse (Espagne).

IX. PUBLICATIONS

185. Le Bureau de l'Union a publié :

- a) une version en arabe de la loi type sur la protection des obtentions végétales de l'UPOV;
- b) des éditions mises à jour, à chaque événement touchant à la composition de l'Union, du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe;
- c) un supplément à la partie I de la collection des *Textes et documents importants* en allemand, anglais, français et espagnol;
- d) deux numéros de la revue intitulée *Plant Variety Protection*;
- e) six disques de mise à jour dans la série constituant la base de données centrale de l'UPOV "*UPOV-ROM Plant Variety Database*".

186. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

[L'annexe suit]

C/34/2
ANNEXE

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION
(31 décembre 1999)

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 ^{er} février 1989 20 décembre 1999	- - 1 ^{er} mars 1989 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 -	- - 14 juillet 1994 -
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -
Bolivie	- - - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -

¹ *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991.

² De ratification si l'État a signé l'Acte de 1961 ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'État a signé l'Acte de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

C/34/2
Annexe, page 2

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Brésil	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - -	18 mai 1980 18 mai 1980 - -
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998

C/34/2
Annexe, page 3

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 -	- - 16 avril 1993 -
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Hongrie	- - -	- - 16 mars 1983 -	- - 16 avril 1983 -
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 ^{er} juin 1977 1 ^{er} juin 1977 28 avril 1986 -	1 ^{er} juillet 1977 1 ^{er} juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Kenya	- - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -

C/34/2
Annexe, page 4

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Panama	- - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 -	- - 11 novembre 1989 -
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Moldova	- - -	- - 28 septembre 1998	- - 28 octobre 1998
République tchèque ³	- - - -	- - - -	- - 1 ^{er} janvier 1993 -
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 ^{er} juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Slovaquie ³	- - - -	- - - -	- - 1 ^{er} janvier 1993 -
Slovénie	- - -	- - 29 juin 1999	- - 29 juillet 1999

³ Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/34/2
Annexe, page 5

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 ^{er} décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 ^{er} janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 -	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 -
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 -	- - 3 novembre 1995 -
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -

(44 États membres)

[Fin de l'annexe et du document]